

DÉLIBÉRATION n° 20200915-37

Objet : Tarifs du service Périscolaire - septembre à décembre 2020

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Pouvoirs : 2

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance :

Julien Bernou

Transmis le : 16 SEP. 2020

Le quinze septembre deux mil vingt, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Maximin, dûment convoqué le neuf septembre deux mil vingt, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de son maire, Olivier Roziau. Les convocations ont été envoyées le dix septembre deux mil vingt.

**Présents :** Olivier Roziau, Odile Chabert, Raymond Nunez, Véronique Juste-Lapied, Laurence Etienne, Alexandra Foudon, Xavier Juste, Stéphane Malard, Julien Bernou, Patrick Ceria, Marie Christine Rivaux, Hervé Louis, Sylvie Benoist-Zacharie.

**Absents :** Jean-Marc Bouchet-Bert-Manoz (pouvoir à Patrick Ceria), Dominique Barthe-Bougenaux (pouvoir à Véronique Juste-Lapied).

Odile Chabert présente les tarifs du service Périscolaire pour la période de septembre à décembre 2020 :

- **garderie périscolaire** : inchangé ;
- **restauration scolaire** : le tarif appliqué est celui du coût d'un repas facturé par la société Elios, soit 3,11 € (élémentaire) et 3,02 € (maternelle) qui prévoit une augmentation de 7 % (+ 0,20 € par repas) pour la période de septembre 2020 à décembre 2020 (fin du marché public en cours) ;
- **coût d'1.5 heure de garderie pendant la restauration scolaire** : inchangé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve ces tarifs :

SAINT-MAXIMIN (38530) - TARIFS SERVICE PÉRISCOLAIRE septembre à décembre 2020							
Garderie périscolaire							
Gardes régulières (*) Coût de l'heure (de 7 h 30 à 8 h 30 et à partir de 16 h 30 jusqu'à 18 h 30)							
	500<QF	500<QF<700	700<QF<900	900<QF<1100	1100<QF<1400	QF>1400	Garde occasionnelle
1 enfant - de 7 ans	0.98 €	1.33 €	1.67 €	2.05 €	2.47 €	3.03 €	3.75 €
2 enfants - de 7 ans							
1 enfant famille monoparentale	0.80 €	1.07 €	1.35 €	1.65 €	1.98 €	2.43 €	3.75 €
1 enfant + de 7 ans							
2 enfants + de 7 ans							
ou 1 - de 7 ans et 1 + de 7 ans	0.71 €	0.94 €	1.17 €	1.46 €	1.75 €	2.14 €	3.75 €
2 enfants famille monoparentale							
3 enfants							
(*) Garde régulière : fréquentation d'un enfant, à des jours fixés par avance au minimum d'un mois sur l'autre (démarche à effectuer le dernier jeudi du mois précédent).							
Gardes régulières (*) Coût de la demi-heure de 16 heures à 16 h 30							
	500<QF	500<QF<700	700<QF<900	900<QF<1100	1100<QF<1400	QF>1400	Garde occasionnelle
1 enfant - de 7 ans	0.49 €	0.66 €	0.84 €	1.02 €	1.24 €	1.51 €	1.87 €
2 enfants - de 7 ans							
1 enfant famille monoparentale	0.40 €	0.54 €	0.67 €	0.83 €	0.99 €	1.22 €	1.87 €
1 enfant + de 7 ans							
2 enfants + de 7 ans							
ou 1 - de 7 ans et 1 + de 7 ans	0.35 €	0.47 €	0.59 €	0.73 €	0.88 €	1.07 €	1.87 €
2 enfants famille monoparentale							
3 enfants							
(*) Garde régulière : fréquentation d'un enfant, à des jours fixés par avance au minimum d'un mois sur l'autre (démarche à effectuer le dernier jeudi du mois précédent).							
Tout dépassement d'horaire entraîne une pénalité forfaitaire de 5,00 €/heure (cinq euros par heure).							
Restauration scolaire							
Enfant habitant à Saint-Maximin							Enfant n'habitant pas à Saint-Maximin
	500<QF	500<QF<700	700<QF<900	900<QF<1100	1100<QF<1400	QF>1400	
Déjeuner primaire	3.11 €	3.11 €	3.11 €	3.11 €	3.11 €	3.11 €	3.11 €
1.5 heure de garde	0.99 €	1.27 €	1.56 €	1.88 €	2.24 €	2.71 €	4.26 €
Tarif cantine (garde + repas)	4.10 €	4.38 €	4.67 €	4.99 €	5.35 €	5.82 €	7.37 €
En cas d'annulation d'une sortie scolaire, ou cas exceptionnel, il sera déduit le prix du repas facturé par le prestataire.							
Enfant habitant à Saint-Maximin							Enfant n'habitant pas à Saint-Maximin
	500<QF	500<QF<700	700<QF<900	900<QF<1100	1100<QF<1400	QF>1400	
Déjeuner maternelle	3.02 €	3.02 €	3.02 €	3.02 €	3.02 €	3.02 €	3.02 €
1.5 heure de garde	0.99 €	1.27 €	1.56 €	1.88 €	2.24 €	2.71 €	4.26 €
Tarif cantine (garde + repas)	4.01 €	4.29 €	4.58 €	4.90 €	5.26 €	5.73 €	7.28 €
En cas d'annulation d'une sortie scolaire, ou cas exceptionnel, il sera déduit le prix du repas facturé par le prestataire.							

Fait à Saint-Maximin, les jour, mois et an ci-dessus.

Le maire,  
Olivier Roziau.

